

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aïal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-571440

NID: 42837

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12648 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : ENNAJAR OUSSAMA
 Date de naissance : 08/05/1988
 Adresse : Boulevard Nouacem sur C Apt 92
 NOUACEM Casablanca
 Tél. : 0693836928 Total des frais engagés : 911,95 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/11/2020
 Nom et prénom du malade : MOUADAB EL ALADUI ZINEB Age: 31
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Sinus
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 19/11/2020
 Signature de l'adhérent(e) :

19 NOV. 2020

ACCUEIL

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/2011	caus		250.077	INP : <input type="text" value="1011168946"/> Dr. JENNAE Mouchra Gynécologue Résidence Riad Emakthir - Rue Elvaz - Riad-Rabat Tél. 07 77 56 80 25 / 11 66 66 85 95 97 82
	cahe obst		350.077	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/11/2011	211,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES																
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.																
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>												
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>												
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>												
	O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
		<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>	H		25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	00000000	B	35533411	11433553	
		H	25533412	21433552												
		D	00000000	00000000												
G		00000000	00000000													
B		35533411	11433553													
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>													
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>												
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION													

Dr. JENNANE Bouhra

Spécialiste en gynécologie - Obstétrique

Suivi de grossesses - Echographie 3D/4D

Accouchements - Chirurgie Gynécologique

Maladies du sein - Infertilité du couple

Endoscopie - Fécondation in Vitro

د. الجنان بشرى

اختصاصية في أمراض النساء و التوليد

متابعة الحمل - الكشف بالصدى 3D/4D

التوليد - الجراحة بالتنظير الباطني

أمراض الثدي - جراحة الجهاز التناسلي

علاج عقم الزوجين - التلقيح الإسطعاعي

10/11/2020

Mme. MOUADDAB EL ALAOUI ZINEB

47,30

47,30

(2 mois)

(2 mois)

1) MALTOFER FOL

1 cp/j

2) PREGNACARE

1 cp/j



Dr. JENNANE BOUCHRA
Gynécologie - Obstétrique
Res. Ryad Ennakhil, N° 4, Imm. A
Angle Avenue Ennakhil - Rue Elyazidi
Hay Riad - Rabat
Tél : 06 65 58 66 35 / Urgences : 06 65 87 82 82

Dr. JENNANE Bouchra

Spécialiste en gynécologie - Obstétrique

Suivi de grossesses - Echographie 3D/4D
Accouchements - Chirurgie Gynécologique
Maladies du sein - Infertilité du couple
Endoscopie - Fécondation in Vitro

د. الجنان بشرى
اختصاصية في أمراض النساء و التوليد
متابعة الحمل - الكشف بالصدى 3D/4D
التوليد - الجراحة بالتنظير الباطني
امراض الثدي - جراحة الجهاز التناسلي
علاج عمق الزوجين - التلقيح الاصطناعي

RABAT LE, 10/11/2020

NOTE D'HONORAIRES N° : 2803/20

MOUADDAB EL ALAOUI ZINEB

Consultation	250,00 DHs
Echographie	350,00 DHs
TOTAL	600,00 DHs

Dr. JENNANE Bouchra
Gynécologie-Obstétrique
N° 4, Imm. A
Résidence Ryad Ennakhil, Rue Elyazidi, Hay Ryad - Rabat
Tél : 05 37 56 66 35 / Urgences : 06 65 87 82 82

ARRETE LA PRESENTE NOTE D'HONORAIRES A LA SOMME DE :
#SIX CENTS DIRHAMS#